



Sporting Club Ottmarsheim
Rue de la piscine
68490 Ottmarsheim

37ÈME MARCHÉ AUX PUCES DIMANCHE 4 OCTOBRE 2026

Inscription (+pièce d'identité)

En ligne via HelloAsso <http://bit.ly/44z4JiD> ou format papier
A transmettre au SCO, Rue de la piscine, 68490 Ottmarsheim
ou par mail scottmarsheim.evenements@gmail.com

Permanences : vendredis 3 et 18 septembre et 2 octobre
de 19h30 à 20h30

Païement

Chèque : à l'ordre du SC Ottmarsheim à déposer/envoyer au SCO
Virement : IBAN FR 76 1027 8030 4300 0100 3964 560

A transmettre

le 30 septembre 2026 au plus tard

BULLETIN D'INSCRIPTION À REMPLIR DE FACON LISIBLE.

Nom & Prénom : Nom de jeune fille :

Né(e) le : à

Téléphone : Mail :

Adresse complète :

Pièce d'identité : CI ☐ Passeport ☐ Permis ☐ N°.....

Délivré le : Par :

Immatriculation du véhicule utilisé pour le marché aux puces :

a) Je suis un **particulier** et déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant.
- Ne vendre que des objets personnels et usagés.
- Ne participer que deux fois par an à ce type de manifestation.

Je suis informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part sera susceptible d'engendrer des poursuites pénales.

Réserve : emplacement(s) de 5 mètres (15€ / 5m) + 5€ de caution par emplacement,
soit un total de :€

b) Je suis un **artisan** / commerçant / et déclare sur l'honneur :

Être soumis au régime de l'article L 310-2 du code du commerce.

N° de registre du commerce / des métiers : de :

Dont le siège est (adresse) :

La restauration rapide, vente de confiserie etc. ne seront pas acceptées. Seule la vente de fruits et légumes est tolérée.

Réserve : emplacement(s) de 5 mètres (30€ / 5m) + 5€ de caution par emplacement,
soit un total de :€

Fait à : Le :

Signature :



Sporting Club Ottmarsheim
Rue de la piscine
68490 Ottmarsheim

REGLEMENT MARCHÉ AUX PUCES

1. Horaires de la manifestation

- 5h00 à 7h00 : Installation des exposants sur leur emplacement
 - 6h00 à 16h00 : Accueil du public, ouverture à la visite et restauration
- Aucun exposant ne pourra s'installer après 7h00 sans autorisation de l'organisation.

2. Conditions de participation

Le marché est réservé aux **particuliers non professionnels**.

Seule la vente d'**objets personnels et usagés est autorisée**.

Toute vente frauduleuse ou déclaration mensongère entraînera une exclusion immédiate.

La vente d'armes blanches non mouchetées, d'armes à percuteur, ou l'introduction de substances nocives, explosives, ou de tout mécanisme dangereux est strictement interdite.

3. Inscription et tarifs

L'inscription se fait par **formulaire papier ou en ligne, accompagnée du paiement**.

Tarifs jusqu'au 30 septembre : 15€ pour un stand de 5 mètres linéaires + 5€ de caution par emplacement (particuliers); 30€ pour un stand de 5 mètres linéaires + 5€ de caution par emplacement (professionnels).

A partir du 1er octobre : 20€ (particuliers); 35€ (professionnels) + 5€ de caution

→ Présentation obligatoire d'une pièce d'identité

Le jour J aucune place ne sera garantie et une majoration de 5€ sera appliquée.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.

Tout emplacement **non occupé à 7h00** pourra être réattribué sans remboursement.

Aucune caution ne sera remboursée après le jour du marché aux puces.

4. Caution de propreté

*Chaque exposant verse une caution de 5€ restituée après vérification de la **propreté de l'emplacement**.

Pour récupérer la caution, vous pourrez vous rendre au club house à partir de 15h avec une photo montrant clairement le numéro d'emplacement.

5. Attribution des emplacements

Les emplacements sont **attribués dans l'ordre d'arrivée des paiements**.

Aucune installation ne peut être faite sans l'**accord d'un placeur de l'organisation**.

Tout emplacement attribué devra être **occupé immédiatement** par l'exposant.

Les **voitures sont autorisées** à rester sur l'emplacement réservé.

Il sera possible de bénéficier d'**emplacements non réservés** le jour J (dans la limite des places disponibles)

6. Comportement sur le marché

Les **animaux doivent être tenus en laisse**.

Aucun branchement électrique n'est possible sur place.

Le SC Ottmarsheim **décline toute responsabilité** en cas de vol, perte ou accident survenus sur le stand ou dans l'enceinte de la manifestation.

Info contact :

Secrétariat du SCO

0607481419

scottmarsheim.evenements@gmail.com

Mention "lu et approuvé" :

Signature :